

**ALENÇON**  
SE MET SUR SON



ET FAIT BATTRE SON  
CŒUR DE VILLE

## **Programme « Action Cœur de Ville » : la Ville d'Alençon sélectionnée par le Ministère de la Cohésion des territoires**

Lancé par le gouvernement en décembre 2017, le plan national « Action Cœur de Ville » a pour ambition d'aider les villes moyennes à agir en faveur de leur centre-ville, pour en renforcer l'attractivité et améliorer le cadre de vie de ses habitants. La Ville d'Alençon s'était naturellement portée candidate, le programme étant ouvert aux villes moyennes de rayonnement régional, avec un rôle de centralité pour leur bassin de vie.

**Ce mardi 27 mars, les 222 communes sélectionnées ont été dévoilées : Alençon pourra bénéficier du soutien de l'État, par l'intermédiaire d'un contrat-cadre sur mesure, qui portera sur toutes les actions en cours en faveur du cœur de ville, moteur de développement du territoire.**

Cette convention s'appuiera sur 5 axes, qui font largement écho aux actions à 360° engagées par la Ville d'Alençon pour revitaliser son centre-ville :

### **1. « De la réhabilitation à la restructuration : vers une offre attractive de l'habitat en centre-ville »**

Dans le cadre du « 31, Le Grand Projet », l'accent est mis sur la mobilisation des logements vacants en cœur de ville et l'accueil de nouveaux habitants avec :

- une OPAH-RU (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Renouvellement Urbain) en cours pour rénover le parc de logements du centre-ville, avec pour objectif de réhabiliter 275 logements et d'en remettre 100 sur le marché de la location.
- dès le printemps 2018, la livraison de 21 nouveaux logements en bordure du Parc de la Providence.
- la réhabilitation de l'ex-résidence Charles Aveline en foyer-logements.

### **2. « Favoriser un développement économique et commercial équilibré »**

Afin d'alimenter le projet de renouvellement urbain et de conforter la dynamique commerciale, la Ville d'Alençon a engagé fin 2016 une étude sur l'avenir du commerce en centre-ville. Suite à une grande concertation, le cabinet d'études Cibles et Stratégies a élaboré un plan d'actions, déjà en cours sur certains volets.

En 2018, un effort particulier sera mis sur la reconquête des commerces vacants, à travers les dispositifs innovants de la boutique-éphémère et de la boutique-test, le recrutement d'un développeur immobilier pour traiter des problématiques de vacance commerciale, ou encore l'acquisition de friches commerciales pour y réaliser des opérations connexes commerces/logements.

### **3. « Développer l'accessibilité, la mobilité et les connexions »**

Dans le but de faciliter la mobilité, la gare d'échange de bus du Champ-Perrier a été réalisée en cœur de ville, accompagnée de la création de 7 arrêts desservis par une navette gratuite.

L'aménagement du pôle d'échange multimodal en gare d'Alençon est, quant à lui, actuellement en cours.

**4. « Mettre en valeur les formes urbaines, l'espace public et le patrimoine »**

Pour un cœur de ville piétonnier convivial et ouvert, « 31, Le Grand Projet » valorise l'espace public et rend plus attractif le cheminement commercial, par le réaménagement de la place de la Magdeleine et des rues piétonnes, la création du parc urbain de la Providence, la mise en valeur des berges de la Sarthe...

Le patrimoine n'est pas en reste, avec l'aménagement des cours du Château des Ducs en un parc moderne et ludique qui proposera un parcours numérique de découverte historique.

**5. « Fournir l'accès aux équipements et services publics »**

Le développement de nouveaux équipements et services en cœur de ville, moteurs de fréquentation, prennent également corps : réhabilitation d'un hôtel particulier Rue du temple, qui accueillera le C.C.A.S., extension du conservatoire... Et bientôt, de nouveaux services de santé avec un Pôle de Santé Libéral Ambulatoire, ou encore la modernisation de la médiathèque Aveline.

Concrètement, la Ville d'Alençon pourra bénéficier d'aides financières de la part de l'Etat, qui mobilise plus de 5 milliards d'euros sur cinq ans dans le cadre d'« Action Cœur de Ville ». Des mesures de soutien seront également déployées, destinées à faciliter la mise en œuvre des projets, à développer le commerce, à inciter à la rénovation des logements...

La contractualisation se fera dès 2018, la Ville disposant déjà d'un projet abouti et prêt à la mise en œuvre, pour donner au cœur de ville un souffle inédit.



*Le réaménagement de la place de la Magdeleine*

**En savoir plus :**

- 31, Le Grand Projet : [www.alencon.fr](http://www.alencon.fr)
- Action Cœur de Ville : <http://coeurdeville.gouv.fr>